

CONDITIONS GÉNÉRALES – POUR NOS LOCATAIRES DES COURS DU SOIR

Bienvenue au Studio 303. Ce document présente les conditions que nous proposons à nos professeur-es locataires dans le but d'assurer un respect mutuel ainsi que le bon déroulement de vos cours.

S'il vous plait veuillez noter que nous donnons la priorité aux professeur-es engagé-es pour les trois sessions de l'année. (automne, hiver, printemps)

N'hésitez pas à nous poser vos questions, nous vous répondrons aussi précisément que possible.

Le professeur s'engage à :

- prendre les inscriptions et récolter les paiements des participants.
- décider le prix du cours (par classe et par session).
- faire sa propre promotion (le fait d'enseigner au Studio 303 ne garantit pas le succès de votre cours).
- respecter les sessions, respecter sa plage horaire et prévenir les participant-es en cas de changement.
- veiller à ce que la salle reste propre après chaque cours (ramasser les débris, les bouteilles d'eau, les objets trouvés) et balayer rapidement si nécessaire.
- Signer un contrat de location à 32\$/h

Annulation et priorité :

- Il n'est pas possible d'annuler votre enseignement pendant une session, excepté en cas de force majeure (par ex: maladie, décès, etc).
- Une fois le contrat signé, vous êtes prioritaire dans le renouvellement de votre plage horaire à la session suivante (ATTENTION certaines plages horaires sont disponibles par saison exclusivement. s.v.p s'informer auprès du Studio)
- Si vous ne pouvez pas enseigner pendant un ou plusieurs cours pendant la session, merci de nous avertir et de vous faire remplacer.
- Si vous ne pouvez pas enseigner pendant toute une session vous devez vous faire remplacer afin de conserver votre plage horaire.
- S'il ne vous est pas possible de nous proposer un-e remplaçant-e, nous proposerons votre plage horaire à un autre professeur qui pourra la conserver s'il souhaite s'engager pour l'année.

L'apport du Studio 303

- Le Studio 303 aide à la promotion de votre cours à travers son infolettre (e-303) et <http://www.studio303.ca/classes/night-classes/>. En plus d'un pamphlet imprimé et distribué. Pour de plus amples informations, les participant-es sont prié-es de s'adresser directement au professeur.
- Trois fois par an, nous organisons une Journée de Cours Gratuits où vous pouvez offrir un cours de 50 minutes à titre promotionnel. Les frais de location et la promotion sont à la charge du Studio 303.
- Nous pouvons offrir l'aide d'une personne de l'équipe du Studio 303 pour prendre les inscriptions au 1er cours et fournir une feuille de présence (sur demande).

Afin de proposer votre cours voici l'information nécessaire (aussi nécessaire au site web):

- une photo (format rectangulaire si possible avec une bonne résolution).
- votre prix par classe et par session. Ainsi que les modes de paiement acceptés.
- vos coordonnées afin que les participant-es puissent vous joindre (tél et/ou courriel).
- une courte description du cours (80 mots max) et courte bio (80 mots max) en français et anglais.
- votre site internet ou lien vers une vidéo.